



## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle (AGA) est une activité importante et nécessaire dans la vie de notre Association. L'AGA se tient dans les 4 mois suivant la fin de l'année financière (30 juin), donc au plus tard le 30 octobre de chaque année, tel que requis par nos règlements généraux.

La tenue de notre assemblée générale annuelle aura lieu jeudi le **25 octobre 2023** de manière virtuelle. La rencontre débutera à 19h00 via Zoom.

Pour y participer, vous devez vous inscrire sur notre site Web, section activité. Les inscriptions sont en cours. Toute la documentation et le lien Zoom seront transmis aux participants, 48 heures avant le début de l'Assemblée.

C'est simple, vous n'avez qu'à cliquer sur le lien ci-après pour vous rendre directement sur le portail d'inscription du site web de l'association.

[Association Du Québec à Compostelle \(duquebecacompostelle.org\)](http://duquebecacompostelle.org)

Voici l'ordre du jour proposé pour l'AGA :

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'AGA d'octobre 2022;
3. Rapport d'activités de la présidente;
4. Adoption des états financiers et résultats au 30 juin 2023;
5. Conseil d'administration 2022-2023 et 2023-2024;
6. Modification aux règlements généraux : aucune modification n'est prévue;
7. Affaires diverses;
8. Mot de la présidente et clôture de la réunion.

Pour ceux et celles qui désirent présenter un sujet additionnel à l'ordre du jour proposé, nous vous invitons à adresser votre demande ainsi que les documents afférents à votre demande à l'adresse courriel suivante : [president@duquebecacompostelle.org](mailto:president@duquebecacompostelle.org). La date limite pour recevoir les propositions est **le 3 octobre 2023**.

Merci pour votre participation.

Johanne Morin  
Présidente  
Association Du Québec à Compostelle